

# **Deuxième examen régional du Pacte Mondial pour les migrations : le Maroc préside au Caire une session plénière**

## **4.07.2024 Deuxième examen régional du Pacte Mondial pour les migrations : le Maroc préside au Caire une session plénière**

Le Caire – Le Maroc a présidé, mercredi, une session plénière autour de la garantie du droit d'accès des migrants aux services de base, dans le cadre du deuxième examen régional du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières- Pacte de Marrakech – qui se tient au Caire les 03 et 04 juillet.

La session plénière a été marquée par la présence des représentants des gouvernements arabes, des organisations internationales, des institutions et des ONG concernées par les questions de la migration.

S'exprimant à cette occasion, le Directeur des questions globales au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Ismail Chekkouri a souligné l'importance de la mise en œuvre effective de l'objectif 15 du Pacte mondial, qui consiste à œuvrer à garantir le droit d'accès des migrants aux services de base.

Les défis et les crises que connaît la région arabe n'ont pas empêché ces pays et notamment le Maroc de réaliser des avancées, de mettre en œuvre des programmes et de développer de bonnes pratiques à même de permettre aux migrants d'accéder aux services de base, tels la santé, l'éducation et la formation professionnelle, a-t-il relevé.

Intervenant à une session de haut niveau sur les parcours de la migration régulière, M. Chekkouri a mis en avant l'intérêt capital qu'accorde le Royaume du Maroc à la mise en œuvre des objectifs nobles et pragmatiques du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, conformément aux Hautes orientations contenues dans le message royal adressé par SM le Roi Mohammed VI à la Conférence intergouvernementale pour l'adoption du Pacte tenue à Marrakech en décembre 2018, et dans lequel le Souverain avait souligné que "le Pacte Mondial n'est pas une fin en soi. Il ne fait sens que par sa mise en œuvre effective".

Dans ce sens, il a rappelé l'approche du Maroc qui accorde la primauté aux principes du dialogue, de la coopération et de la solidarité avec ses partenaires et vise à consacrer les principes d'une gouvernance régionale et internationale bénéfique à toutes les parties, sur la base d'une convention avec des engagements clairs.

A cet égard, il a appelé à conjuguer les efforts pour mettre en avant la contribution positive des migrants à la réalisation des objectifs du développement durable 2030 des Nations Unies et à la lutte contre la montée de la haine, du racisme et de la discrimination ciblant cette catégorie.

Le deuxième examen régional du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières est organisé à l'initiative de la Ligue arabe, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (ESCWA) et du réseau des Nations Unies sur les migrations.

**Source**

: <https://www.mapexpress.ma/actualite/monde/deuxieme-examen-regional-du-pacte-mondial-les-migrations-maroc-preside-au-caire-session-pleniere/>